

Comptabilisation des écritures

La comptabilisation des écritures est automatique dans Gestan : même si vous ne connaissez pas les [principes de la comptabilité en partie double](#), ou l'[intitulé des comptes](#) à créditer ou débiter, vous pourrez réaliser des saisies comptables correctes.

Les données comptables pourront être transmises à votre comptable, au format natif de son logiciel. La qualité de l'affectation des écritures dans les comptes dépend du paramétrage comptable : il est recommandé de procéder à ce paramétrage en collaboration avec votre comptable, afin que ce dernier n'ait aucune modification à faire sur les écritures transmises.

Ci-dessous les principes de la comptabilisation des écritures par Gestan.

Données de départ

Pour cet exemple, nous allons prendre la facture de 100 euros ci-dessous.



Voici le paramétrage comptable, "par défaut".

Journal tous mouvements

TVA sur les débits
Clôture comptable au 31/12

Devise EUR

Du 01/04/2026 au 30/04/2026 Journal <tout> Filtrer Débit 240,00 Crédit 240,00 Générer

N° Mvt	Jnl	Date	N° pièce	Pointage	Echéance	Compte	Libellé compte	Libellé	Débit	Crédit
1	VT	25/04/26	FCT22	FCT22		701	Ventes de produits finis	Beaujolais nouveau		100,00
1	VT	25/04/26	FCT22	FCT22		445715	TVA collectée 20%	Beaujolais nouveau		20,00
1	VT	25/04/26	FCT22	FCT22	02/05/26	411-DRATEY Daisy	Clients	Beaujolais nouveau	120,00	
2	BQ	26/04/26	FCT22	ECR37		411-DRATEY Daisy	Clients	Rglt FC 22 - Beaujolais nouveau		120,00
2	BQ	26/04/26	FCT22	ECR37		512	Banques	Rglt FC 22 - Beaujolais nouveau	120,00	

Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
411	Clients	120,00	120,00		
445715	TVA collectée 20%		20,00		20,00
512	Banques	120,00		120,00	
701	Ventes de produits finis		100,00		100,00

Impr. Exporter Fermer

Ici, le paramétrage définit que les ventes seront affectées par défaut (si aucune autre liaison comptable), dans le compte des ventes de produits finis, relié au compte 701 via les imputations (voir ci-dessous).

Voici le compte bancaire avec lequel nous allons travailler :

Journal tous mouvements

TVA sur les débits
Clôture comptable au 31/12

Devise EUR

Du 27/04/2026 au 30/04/2026 Journal <tout> Filtrer Débit 720,00 Crédit 720,00 Générer

N° Mvt	Jnl	Date	N° pièce	Pointage	Echéance	Compte	Libellé compte	Libellé	Débit	Crédit
1	VT	27/04/26	FCT23	FCT23		7072	Ventes Beaujolais Nouveau	Commande avril 2026		100,00
1	VT	27/04/26	FCT23	FCT23		7073	Ventes Bordeaux	Commande avril 2026		200,00
1	VT	27/04/26	FCT23	FCT23		445715	TVA collectée 20%	Commande avril 2026		60,00
1	VT	27/04/26	FCT23	FCT23	04/05/26	411-DRATEY Daisy	Clients	Commande avril 2026	360,00	
2	BQ	28/04/26	FCT23	ECR39		411-DRATEY Daisy	Clients	Rglt FC 23 - Commande avril 2026		360,00
2	BQ	28/04/26	FCT23	ECR39		512	Banques	Rglt FC 23 - Commande avril 2026	360,00	

Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
411	Clients	360,00	360,00		
445715	TVA collectée 20%		60,00		60,00
512	Banques	360,00		360,00	
7072	Ventes Beaujolais Nouveau		100,00		100,00
7073	Ventes Bordeaux		200,00		200,00

Impr. Exporter Fermer

Les imputations

Les **imputations**, dans Gestan, permettent de faire le lien entre une désignation claire, et les codes comptables correspondants. Par exemple l'imputation "Frais de restaurant", peut ainsi être liée au compte "Charge" 6257, et au compte de contrepartie 401 (compte collectif fournisseur), et suivie dans le journal des achats.

Un paramétrage correct des imputations est nécessaire à la bonne affectation des écritures dans les comptes.

L'imputation "Vente de produits finis" est paramétré ainsi :

Imputations des écritures comptables

Imputation

Libellé: Vente de produits finis

☒ Professionnel ☐ Archivée

Compte du plan: 701 (Ventes de produits finis)

Compte de contrepartie: 411 (Clients)

Journal comptable: VT (Ventes)

Valeurs par défaut pour les écritures

Compte banque: <Aucun>

Taux de TVA: <Aucun> ☒ Taux par défaut

Tiers:

Mode de paiement: <Aucun>

Libellé:

Affectation par défaut (avant règlement)

Notre facture exemple comporte un seul produit et une TVA à 20%.



A la création de la facture (avant son règlement), elle alimente automatiquement le compte de l'imputation par défaut pour les recettes professionnelles, ici le 701, "vente de produits finis" (quand il n'y a aucune liaison comptable sur les produits qui la composent).

Tant qu'elle est à l'état "Brouillon", elle ne sera pas prise en compte ni par les programmes comptables (journaux, balance, etc), ni par les programmes de statistiques (chiffre d'affaires, ventes par produits, etc).

Pour la sortir de l'état "Brouillon", il suffit de décocher la case **Brouillon** de la fiche facture.

Examinons le journal comptable de la période (dans notre exemple, nous sommes en TVA sur les débits).

Dans le régime de TVA sur les débits, nous avons :

- une vente HT affectée au compte 701, à cause de l'imputation par défaut de la facture, "vente de produits finis"
- une écriture TTC sur le compte collectif client 411, toujours à cause de l'imputation "vente de produits finis"
- le montant de TVA sera porté au compte de TVA collectée 4457, issu du paramétrage

Compte bancaire

1 13/11/25 00:41:33 JT

Compte Banque pro Pays FRA Code devise EUR OK ✓

Caractéristiques Adresses Notes diverses Annuler ✕

IBAN FR99 0000 1000 0100 0000 1011 99 ☒ Compte professionnel

BIC XXXX FR XX XXX ☐ Compte de caisse

En clair PROFESSIONNEL Clôturé le _____

Code de plan 512 🔍 Banques Dernier n° chèque 1

Code journal BQ 🔍 N° émetteur _____

Mode de paiement <non précisé> ☐ Verrouiller

☒ Gérer les remises de chèque Dernier n° bdx 0 Contact _____

Opérations SEPA _____ Dernier n° bdx 0 Émetteur _____

Affectation par défaut (après règlement)

L'affectation peut être modifiée en fonction des informations enregistrées au moment du règlement.

Supposons que ce produit soit à classer dans la catégorie “ventes de biens”.

Au moment du règlement de la facture, nous pouvons préciser cette information.

Compte bancaire

1 13/11/25 00:41:33 JT

Compte Pays Code devise

OK ✓

Annuler ✕

Caractéristiques Adresses Notes diverses

IBAN

BIC

En clair

Code de plan Banques

Code journal

Mode de paiement ☐ Verrouiller

☒ Gérer les remises de chèque Dernier n° bdx Contact

Opérations SEPA Dernier n° bdx Émetteur

☒ Compte professionnel

☐ Compte de caisse

Clôturé le

Dernier n° chèque

N° émetteur

En régime de TVA sur les débits

Nous allons donc retrouver notre vente non plus sur le 701, mais sur le 707 (relié à l'imputation "vente de biens") : l'imputation de l'écriture, si elle est différente, prend le pas sur l'affectation de la facture.

Liaisons comptables

Id	Lié à	Cible	Reg TVA	Compte d'achat	Libellé	Imputation achat	Compte de vente	Libellé	Imp v
1	Produit	PDT-BIN	<tous régimes>				7071	Ventes pommes d	Ventes
2	Produit	BJL	<tous régimes>				7072	Ventes Beaujolais	Ventes
3	Produit	SEM-LFR	<tous régimes>				7073	Ventes Bordeaux	Ventes

Nouveau +

Modifier

Supprimer

L'écriture de banque est passée sur le compte 512, qui est lié au compte bancaire que nous avons utilisé. Elle est passée sur le journal de banque BQ, mais nous aurions pu définir un autre code journal, propre à ce compte bancaire.

En régime de TVA sur les encaissements

Dans ce régime, notre vente est également comptabilisée en 701, mais la partie TVA de la vente est comptabilisée sur le compte de TVA en attente.

La partie de TVA de l'écriture mouvementée deux comptes : celui de la TVA collectée en attente, débité en date de facture, et le compte de TVA collectée, crédité en date de règlement.

Il est recommandé d'utiliser deux comptes de TVA collectée différents pour :

- la TVA collectée en attente (44578), créditée en date de facture
- la TVA collectée (44571), créditée en date de règlement, la TVA collectée en attente sera alors débitée (soldée) à cette même date de règlement. Cela permet d'avoir une vision plus nette de :
 - la TVA que vous avez facturée (TVA collectée en attente)
 - la TVA que vous avez encaissée et que vous devez à l'état (TVA collectée)

Journaux comptables										
Journal tous mouvements										TVA sur les encaissements Clôture comptable au 31/12
Du 01/01/2026 au 01/01/2026 Journal <tout> Filtre										Devise EUR
Débit 260,00 Crédit 260,00 Générer										
N° Mvt	Jnl	Date	N° pièce	Pointage	Echéance	Compte	Libellé compte	Libellé	Débit	Crédit
1	VT	01/01/26	FCT10	FCT10		707	Ventes de marchandises	Pomme de terre Bintge		100,00
1	VT	01/01/26	FCT10	FCT10		4458	TVA en attente	Pomme de terre Bintge		20,00
1	VT	01/01/26	FCT10	FCT10	08/01/26	411-DRATEY Daisy	Clients	Pomme de terre Bintge	120,00	
2	BQ	01/01/26	FCT10	ECR12		411-DRATEY Daisy	Clients	Rglt FC 10 - Pomme de terre Bintge		120,00
2	BQ	01/01/26	FCT10	ECR12		512	Banques	Rglt FC 10 - Pomme de terre Bintge	120,00	
2	BQ	01/01/26	FCT10	ECR12		4458	TVA en attente	Rglt FC 10 - Pomme de terre Bintge	20,00	
2	BQ	01/01/26	FCT10	ECR12		4457	TVA collectée	Rglt FC 10 - Pomme de terre Bintge		20,00

Affectation de la TVA

La TVA est affectée par défaut sur le compte défini dans le paramétrage comptable, ici le 4457.

Nous pouvons définir un compte par taux de taxe utilisé, par exemple le 445715 pour le compte de TVA collectée à 20%.

Ventilation explicite d'un encaissement

39 01/05/26 22:33:53 JT
01/05/26 22:35:26 JT

Date mvt28/04/2026Classe7

TiersDRATEY DAISY

LibelléRglt FC 23 - Commande avril 2026

HT300,00Taux TVA20,00TVA60,00TTC360,00

Imputation	Journal	CI	Libellé écriture	HT	Tx TVA	TVA	>
Ventes Beaujolais Nouveau	VT	7	Rglt FC 23 - Commande avril 2026	100,00	20,00	20,00	
Ventes Bordeaux	VT	7	Rglt FC 23 - Commande avril 2026	200,00	20,00	40,00	
Somme				300,00		60,00	

Supprimer

Valider

Annuler

La TVA de notre facture, ici à 20%, sera alors affectée au compte 445715, puisqu'elle est à 20%.

Écriture d'encaissement (professionnel)

Encaissement 39 01/05/26 22:33:53 JT
01/05/26 22:35:26 JT

Règlement le Document ☒ Professionnel

Imputation Régime 1

Tiers

Compte

Paiement par Bx remise

N° chèque

Montant TTC % TVA HT TVA

Libellé

Facture FCT 23 DRATEY Daisy du 27/04/2026 : Commande avril 2026

OK Annuler

Utilisation des liaisons comptables

Les **liaisons comptables** permettent de descendre plus bas dans la classification comptable, en

établissant un lien entre une famille de produit, ou un produit individuel, avec un compte d'achat ou de vente.

Définissons une liaison comptable sur le produit concerné (ou sa famille), comme ci-dessous.

Le résultat sera l'affectation de toute vente du produit sur le compte 7012.

La liaison comptable sera pré-éminente par rapport au compte de l'imputation, que ce soit avant ou après règlement.

Mouvements non liés à un document d'achat ou de vente

Il est possible d'enregistrer dans Gestan des encaissements liés à des documents de vente, ou des décaissements liés à des documents d'achat. Mais il est également possible d'enregistrer directement l'encaissement ou le décaissement, sans enregistrer de document préalable.

C'est souvent ce qui se passe pour les frais généraux : lorsque vous réglez l'achat d'une gomme, vous enregistrez directement le décaissement correspondant, plutôt que d'enregistrer la facture fournisseur pour la gomme, puis son règlement.

Par exemple, voici la saisie du décaissement pour une gomme à 3 euros réglée le même jour par carte bleue.



Cet enregistrement se traduira par deux écritures :



Pour un encaissement nous aurions :

- un compte de charge au débit pour le HT
- un compte de TVA au débit pour la TVA
- un compte fournisseur (401) au crédit

On peut aussi envisager d'autres types d'écritures, enregistrement d'un fond commercial, d'une immobilisation ... il vous suffira de créer les imputations souhaitées au préalable.

Les documents d'achat ou de vente ne sont comptabilisés que s'ils ne sont plus à l'état "brouillon". Il en va de même pour les analyses statistiques : les documents à l'état "brouillon" ne sont pas pris en compte dans les statistiques, sauf demande expresse inverse.



Autres articles "Compta"

[Affectations comptables automatiques](#)

[Arrêtés de TVA](#)

[Balance](#)

[Balance tiers](#)

[Calcul de la TVA](#)

[Certification des logiciels de caisse](#)

[Clôture comptable / Exercices comptables](#)

[Comptabilisation des écritures](#)

[Comptabilité avec Gestan : principes de base](#)

[Comptabilité en partie double](#)

[Compte bancaire et de caisse](#)

[Compte de résultat](#)
[Créances irrécouvrables](#)
[Encaissements/Décaissements](#)
[Export CFONB](#)
[Export SEPA](#)
[Export XIMPORT des données comptables](#)
[Facturation par taux de taxe](#)
[Grand Livre](#)
[Immobilisations](#)
[Imputations comptables](#)
[Journal](#)
[Journaux comptables \(codes\)](#)
[Lettrage](#)
[Liaisons comptables](#)
[Liaisons en masse : écritures](#)
[Micro-Entreprise / Auto-Entreprise](#)
[OD \(opérations diverses\)](#)
[Options des documents comptables](#)
[Paramétrage comptabilité](#)
[Pièces sans imputation](#)
[Plan comptable](#)
[Pointage TVA](#)
[Produits et Charges](#)
[Relevés de compte bancaire *](#)
[Remise de chèques](#)
[Revue des écritures *](#)
[Soldes de gestion](#)
[Taux de TVA](#)
[Ticket Z](#)
[Trésorerie prévisionnelle *](#)
[Trésorerie simplifiée](#)
[Ventilation des factures par échéances](#)
[Ventilation des écritures](#)
[Ventilation détaillée par taux de taxe *](#)

From:

<https://manuel.gestan.fr/> - **Le manuel de Gestan**

Permanent link:

<https://manuel.gestan.fr/fr/wiki/compta/comptabilisation?rev=1767227268>

Last update: **2026/01/01 01:27**